

L'Echo du Berry - Du 08 Au 14 novembre 2012

Souscription pour la chapelle du Souchet

POUR SAUVER LA CHAPELLE DU SOUCHET, BUSSIÈRE-SAINT-GEORGES FAIT APPEL au mécénat populaire avec la Fondation du patrimoine et les Amis du patrimoine de Bussière-Saint-Georges. Une convention a été signée le 18 octobre par le maire Gérard Thomazon et le délégué de la Fondation Daniel Delprato, en présence du président du conseil général de la Creuse Jean-Jacques Lozach. La chapelle, fondée en 1501, conserve après plusieurs

restaurations un clocher octogonal remarquable et une cloche datant de 1842. Le montant des travaux s'élève à 26 000 euros, avec possibilité d'aide du conseil général (25 %) et du conseil régional (10 %). Cette souscription publique a pour but de réduire la part restant à la charge de la commune. L'objectif est de collecter au moins 5 % du montant, somme pouvant être abondée par une subvention complémentaire de la Fondation du patrimoine qui accompagne son 55^e projet



☑ **La convention doit permettre de subventionner les travaux.**

creusois. Les dons peuvent être effectués par Internet ou sur bulletin papier. ■ **M.R.**
• **Contact : 05 55 82 00 78 ou 05 55 82 01 09.**